

Décisions
de
l'Assemblée Générale
du
Réseau
« Sortir du nucléaire »
des **18 et 19 janvier 2014**
à
Lyon

Sommaire

Rapport moral.....	3
Rapport financier.....	4
Règlement intérieur	6
Comité de médiation.....	21
Régionalisation.....	22
Tableau de priorisation des 14 motions adoptées lors de l'AG	26
Les 14 motions adoptées par ordre de priorité.....	27
Les 7 motions rejetées	52
Le nouveau conseil d'administration 2014.....	64

Tous les documents préparatoires à l'AG et le compte rendu intégral sont accessibles sur le site :

<http://ag.sortirdunucleaire.org/>

Rapport moral

Etes-vous pour, contre, abstention le rapport moral ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
40	18	19	<i>77</i>

<i>Votes exprimés</i>	58	<i>Taux d'abstention</i>	24,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	69,0%	<i>Pour / Votants</i>	51,9%

ADOPTE

Rapport financier

Rapport financier 1ère résolution : Approbation des comptes

Après avoir entendu lecture du rapport financier et des rapports du Commissaire aux comptes, êtes vous POUR, CONTRE, ABSTENTION, approuver les comptes de l'exercice allant du 1er septembre 2012 au 31 août 2013, qui se traduisent par un déficit des recettes sur les dépenses de 51812€ ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
66	8	7	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	74	Taux d'abstention	8,6%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	89,2%	<i>Pour / Votants</i>	81,5%

ADOPTE

Rapport financier 2e résolution : Quitus

êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION, donner quitus au Conseil d'Administration pour la gestion financière des activités du Réseau, ainsi que les comptes présentés ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
70	7	4	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	77	Taux d'abstention	4,9%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	90,9%	<i>Pour / Votants</i>	86,4%

ADOPTE

Rapport financier

3e résolution : Affectation du résultat

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION, affecter la résultat de l'exercice précédent, telle que voté lors de l'exercice précédent, ceci portant le report à nouveau à 59 066 € ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
74	0	4	78

<i>Votes exprimés</i>	74	<i>Taux d'abstention</i>	5,1%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / Votants</i>	94,9%

ADOPTE

Rapport financier

4e résolution : Approbation du budget prévisionnel

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION, approuver le budget prévisionnel allant du 1er septembre 2013 au 31 août 2014, tels que présentés dans le rapport financier, et sous réserve des modifications induites par les décisions de campagnes prises par cette as

Pour	Contre	Abstention	Votants
58	4	4	66

<i>Votes exprimés</i>	62	<i>Taux d'abstention</i>	6,1%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	93,5%	<i>Pour / Votants</i>	87,9%

ADOPTE

Règlement intérieur

VOTE SUR LA MODIFICATION DE LA DÉFINITION D'UNE MOTION

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l'article 11.6-a (définition d'une motion)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
64	0	5	69

<i>Votes exprimés</i>	64	<i>Taux d'abstention</i>	7,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / Votants</i>	92,8%

ADOPTE

11.6-a) Définition d'une motion

Les motions soumises au vote de l'AG orientent et façonnent l'activité de la fédération. Seuls les groupes adhérents à jour de leur cotisation annuelle au moment du dépôt de leur motion et le conseil d'administration peuvent présenter des motions. Il existe deux catégories de motions recevables : les motions d'orientation et les motions d'action/campagne.

- **Une motion d'orientation** propose l'adoption d'un principe ou d'un choix stratégique d'ordre général, visant à guider l'action menée par le Réseau « Sortir du nucléaire » afin d'atteindre son objectif : la sortie du nucléaire civil et militaire. Par elle-même, une motion d'orientation n'a pas vocation à définir de quelconques modalités pour son application ou sa déclinaison pratique ; à cette fin, une motion d'action/campagne complémentaire peut néanmoins être déposée, étant précisé qu'elle n'est présentée à l'AG et soumise au vote que si la motion d'orientation dont elle dépend a elle-même été adoptée. Toute motion visant la modification de la charte du Réseau « Sortir du nucléaire » est considérée comme une motion d'orientation soumise aux dispositions de l'article 3 des statuts.

- **Une motion d'action/campagne** propose l'adoption d'un projet dont la mise en pratique suppose l'allocation de moyens quels qu'ils soient : temps de travail salarié et/ou bénévole, ressources financières, supports d'information, matériel militant, relais d'information au niveau national par le Réseau « Sortir du nucléaire », etc. Un tel projet doit s'inscrire dans le cadre de l'action menée par le Réseau « Sortir du nucléaire » afin d'atteindre son objectif : la sortie du nucléaire civil et militaire. Un tel projet peut être de nature et de forme variées, notamment : élaboration ou mise à disposition de supports d'information ou de communication, organisation de mobilisations, événements ou actions sur le terrain ou sur le web, interpellation d'une personnalité, d'une instance ou d'une organisation, élaboration d'un outil de travail ou de mobilisation, construction d'un partenariat, etc.

Règlement intérieur

VOTE SUR LA MODIFICATION DE LA DÉFINITION D'UNE MOTION

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif a l'article 11.6-b (structure d'une motion)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
70	1	6	<i>77</i>

<i>Votes exprimés</i>	71	<i>Taux d'abstention</i>	7,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	98,6%	<i>Pour / Votants</i>	90,9%

ADOPTE

11.6-b) Structure d'une motion

Toute motion doit être présentée et rédigée clairement, avec précision et concision, et ne doit pas excéder deux pages A4 dactylographiées (soit 3500 caractères maximum espaces compris). Elle doit être déposée obligatoirement par le biais du formulaire du site internet dédié à l'AG.

Une motion ne doit aborder qu'un sujet à la fois pour éviter toute confusion sur le sujet discuté et voté par l'AG.

Une motion doit être obligatoirement rédigée selon la structure suivante :

- 1- Titre de la motion
- 2- Catégorie de motion (motion d'orientation ou motion d'action/campagne)
- 3- Intitulé du groupe adhérent porteur de la motion
- 4- Intitulé des groupes adhérents qui soutiennent la motion
- 5- Arguments
- 6- Délai souhaité de mise en oeuvre, voire dates précises en prenant en compte des délais de faisabilité réalistes
- 7- Proposition au CA des moyens humains et financiers à mettre en oeuvre (vous pouvez solliciter le comité de gestion pour une aide sur cette question).
- 8- Phrase de synthèse résumant la motion qui fera l'objet du vote lors de l'AG. Cette synthèse ne doit pas excéder un court paragraphe.

Règlement intérieur

VOTE SUR LA MODIFICATION DE LA DÉFINITION D'UNE MOTION

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l' article 11.6-c (une seule motion par groupe porteur)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
35	42	7	84

<i>Votes exprimés</i>	77	Taux d'abstention	8,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	45,5%	<i>Pour / Votants</i>	41,7%

REJETE

11.6-c) Une seule motion par groupe porteur

Un groupe adhérent ne peut porter qu'une seule motion que ce soit une motion d'orientation ou une motion d'action/campagne. La seule exception à cette règle est le dépôt d'une motion d'orientation conjointement à une motion d'action/campagne complémentaire qui en dépend directement (cf l'article 11.6-a ci-dessus). En plus du groupe porteur de la motion, chaque motion doit être soutenue au moins par deux autres groupes adhérents à jour de cotisation annuelle au moment du dépôt de la motion. Pour chaque motion, il sera clairement fait distinction entre le groupe porteur d'une motion et les groupes qui soutiennent cette motion.

Règlement intérieur

VOTE SUR LA MODIFICATION DE LA DÉFINITION D'UNE MOTION

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l' article 11.6-d (calendrier + groupes informés au moins 2 mois avant)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
76	3	2	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	79	<i>Taux d'abstention</i>	2,5%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	96,2%	<i>Pour / Votants</i>	93,8%

ADOPTE

11.6-d) Calendrier

Le conseil d'administration arrête le calendrier de dépôt des motions et en informe les groupes adhérents deux mois au moins avant la clôture. Ce calendrier est défini en fonction des activités en cours dans la fédération, afin de donner le temps aux groupes de formuler et déposer leurs motions, et au conseil d'administration d'examiner les motions proposées. Toute motion reçue après la date limite de dépôt des motions ne pourra pas être prise en compte et sera donc jugée automatiquement irrecevable car hors délai.

Règlement intérieur

VOTE SUR L'ARTICULATION DES MOTIONS AVEC L'AG

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l'articles présentés ci-dessous 11.6-e

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
78	1	0	79

<i>Votes exprimés</i>	79	<i>Taux d'abstention</i>	0,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	98,7%	<i>Pour / Votants</i>	98,7%

ADOPTE

11.6-e) Présentation de la motion lors de l'AG

Présenter une motion n'est pas un acte anodin puisque toute motion vise à influencer sur l'activité et la vie de la fédération. En conséquence, toute motion doit impérativement être présentée devant l'Assemblée générale par un représentant du groupe qui la porte ou à défaut par un représentant d'un groupe qui la soutient, sous peine d'irrecevabilité.

Règlement intérieur

VOTE SUR L'ARTICULATION DES MOTIONS AVEC L'AG

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif a l'article 11.6-f (recevabilité des motions sans "par exception à l'alinéa 11.6-g suivant" + sans 2ieme tiret du 12.9)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
67	5	8	<i>80</i>

<i>Votes exprimés</i>	72	Taux d'abstention	10,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	93,1%	<i>Pour / Votants</i>	83,8%

ADOPTE

11.6-f) Recevabilité des motions

Avant l'AG, le CA a toute légitimité pour proposer aux groupes concernés d'amender leur(s) motion(s) ou de les fusionner, sur des bases motivées. Le Conseil d'administration est habilité à émettre un avis sur la recevabilité ou l'irrecevabilité de toute motion. Le CA peut donner un avis d'irrecevabilité pour une motion qui serait hors sujet ou qui ne respecterait pas l'une des conditions énoncées dans le présent article ou à l'article 12.9 du présent règlement intérieur qui précise les cas suivants d'irrecevabilité, dont la liste est limitative :

- la proposition n'est pas conforme aux statuts, au règlement intérieur ou à toute autre disposition légale ou réglementaire qui s'impose au Réseau "Sortir du nucléaire" ;
- la proposition est formulée de façon incorrecte ou incompréhensible.

Toute motion jugée irrecevable par le CA est soumise en AG à un vote de recevabilité visant à confirmer ou infirmer l'avis du CA. Si une motion est déclarée irrecevable par un vote de l'AG, elle ne peut plus alors être débattue, ni mise au vote en l'état.

Règlement intérieur

VOTE SUR L'ARTICULATION DES MOTIONS AVEC L'AG

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l'article 11.6-g (délai avant de représenter une même motion)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
14	51	8	<i>73</i>

<i>Votes exprimés</i>	65	<i>Taux d'abstention</i>	11,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	21,5%	<i>Pour / Votants</i>	19,2%

REJETE

11.6-g) Délai avant de représenter une même motion

Si une motion a déjà été refusée lors d'une AG, elle ne peut pas être représentée lors des deux AG suivantes. Ce n'est que lors de la 3e AG suivante que cette même motion pourra être représentée. Son argumentaire devra exposer explicitement les évolutions intervenues entre temps qui rendraient pertinent que l'AG revienne sur sa décision antérieure.

Règlement intérieur

VOTE SUR L'ARTICULATION DES MOTIONS AVEC L'AG

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif a l' article 11.6-h (amendement des motions lors de l'AG)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
76	1	3	<i>80</i>

<i>Votes exprimés</i>	<i>77</i>	<i>Taux d'abstention</i>	<i>3,8%</i>
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>98,7%</i>	<i>Pour / Votants</i>	<i>95,0%</i>

ADOPTE

11.6-h) Amendement des motions lors de l'AG

En fonction des débats de l'AG, toute motion peut être amendée avant le vote, par le CA en accord avec les représentants des groupes qui proposent la motion concernée, ou par ces représentants eux-mêmes. La motion amendée doit être clairement rédigée. La phrase de synthèse doit être projetée à l'écran et énoncée au micro, avant d'être soumise au vote de l'AG.

Règlement intérieur

VOTE SUR L'ARTICULATION DES MOTIONS AVEC L'AG

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l'article 11.6-i (modalités de vote des motions lors de l'AG)

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
72	1	2	<i>75</i>

<i>Votes exprimés</i>	<i>73</i>	<i>Taux d'abstention</i>	<i>2,7%</i>
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>98,6%</i>	<i>Pour / Votants</i>	<i>96,0%</i>

ADOPTE

11.6-i) Modalités de vote des motions lors de l'AG

Les motions d'une catégorie donnée ne sont soumises au vote de l'Assemblée générale qu'après que toutes les motions de la même catégorie ont été présentées et débattues. Cette procédure a pour but d'éviter une simple juxtaposition d'orientations et d'actions, qui s'ajouteraient les unes aux autres sans prise en compte des contraintes de faisabilité et sans cohérence suffisante avec la stratégie d'ensemble du Réseau « Sortir du nucléaire ». Les participants à l'AG doivent veiller à exercer leur pouvoir de décision en tenant compte du fait qu'il est impossible de mener à bien des projets qui, isolément ou additionnés, excèderaient les capacités effectives de la fédération.

Règlement intérieur

VOTE SUR LA PRIORISATION DES MOTIONS

Etes- vous pour ou contre les modifications de l'article du règlement intérieur relatif à l'article 11.6-j ci-dessous (priorisation des motions), cette démarche de priorisation étant testée lors de cette AG pour être entérinée de façon définitive lors de l'AG 2015.

Pour	Contre	Abstention	Votants
52	15	8	75

<i>Votes exprimés</i>	67	<i>Taux d'abstention</i>	10,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	77,6%	<i>Pour / Votants</i>	69,3%

ADOPTE

11.6-j) Priorisation des motions :

Une fois que l'ensemble des votes sur les motions est achevé, l'AG définit un ordre de priorité de mise en oeuvre des motions précédemment adoptées. Les motions d'orientation sont exclues de ce processus de priorisation car, par définition, elles doivent ne pas impliquer la mise en oeuvre de moyens financiers ou humains. Seules sont concernées les motions d'action/campagne ; elles seront mises en oeuvre, en fonction des possibilités offertes par les moyens humains et financiers effectivement mobilisables, selon l'ordre de priorité ainsi défini.

Le processus de priorisation des motions se déroule comme suit :

- Les motions adoptées sont affichées dans la salle où se déroule l'AG.
 - Tout inscrit présent dispose de trois autocollants de priorisation. Tout inscrit auquel un inscrit représenté a confié son pouvoir dispose également des trois autocollants de priorisation attribués à ce dernier. Chaque autocollant matérialise un point de priorité. - Chaque inscrit peut positionner un ou plusieurs autocollants de priorisation, parmi ceux dont il dispose, en regard des motions dont il estime la mise en oeuvre prioritaire et auxquelles il souhaite donc attribuer un ou plusieurs points de priorité. - Une fois la phase de priorisation déclarée close, les points de priorité attribués à chaque motion sont décomptés. La motion disposant du plus grand nombre de points est la première dans l'ordre de priorité ; la dernière est celle qui dispose du plus petit nombre de points. L'ordre de priorité de mise en oeuvre des motions est énoncé au micro et projeté à l'écran. - En cas d'égalité du nombre de points de priorité attribué à plusieurs motions, c'est au Conseil d'administration qu'il reviendra de prioriser entre elles les motions à égalité, dans des délais brefs après l'Assemblée générale. L'ordre de priorité définitif sera alors communiqué avec le compte-rendu de l'Assemblée générale.

Règlement intérieur

Vote sur les modifications de l'article 15 relatif aux décisions du CA

Etes-vous pour ou contre les modifications apportées à l'article 15 du règlement intérieur qui sont soulignées dans le document préparatoire à l'AG relativement aux décisions du CA ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
42	24	7	<i>73</i>

<i>Votes exprimés</i>	66	<i>Taux d'abstention</i>	9,6%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	63,6%	<i>Pour / Votants</i>	57,5%

ADOPTE

Article 15 - Décisions du CA

15.1 - Modalités de prise de décision :

Lors de ses prises de décisions, le CA s'efforce de viser le consensus. S'il ne peut être atteint, les administrateurs peuvent exprimer leur position par un vote : POUR, CONTRE, ABSTENTION, REFUS DE VOTE ou VETO. Les modalités de décision sont ainsi définies : - si le nombre de POUR est supérieur à celui des CONTRE et supérieur ou égal à la moitié du nombre d'administrateurs arrondi à l'unité inférieure, alors la décision est adoptée. - si le nombre de CONTRE est supérieur à celui des POUR et supérieur ou égal à la moitié du nombre d'administrateurs arrondi à l'unité inférieure, alors la décision est refusée. Ex : pour un CA de 9 administrateurs, la décision sera considérée comme adoptée à 4 votes POUR si le nombre de votes CONTRE est inférieur à 4, ou refusée à 4 votes CONTRE si le nombre de votes POUR est inférieur à 4.

15.2 - Modalités de votes hors réunions :

Hors réunions téléphoniques ou physiques, le CA peut être consulté sur une question particulière avec une réponse attendue avant une date et une heure données, dans le cadre d'un vote organisé dans l'intranet. Seuls peuvent voter les administrateurs titulaires ou les administrateurs suppléants mandatés par leur titulaire. Les autres administrateurs suppléants sont néanmoins autorisés à donner un avis à valeur consultative. Un tel remplacement, son cadre et sa durée doivent être clairement annoncés sur la liste [CA] au plus tard lorsque l'administrateur suppléant communique son vote. Une fois le vote clos, le détail du vote est récapitulé dans l'intranet et communiqué au CA.

15.3 - Modalités de votes lors des réunions :

À l'occasion de réunions téléphoniques et physiques, les seuls votes qui peuvent être pris en compte sont ceux exprimés lors des réunions, après un temps de débat sur le sujet proposé. En conséquence, les votes exprimés avant les réunions, notamment par des personnes absentes lors des réunions, ne peuvent pas être pris en compte.

15.4 - Expression de vétos :

Aucun veto ne peut être exprimé en réunion (téléphonique ou physique). La possibilité d'exprimer un veto est uniquement réservée aux votes organisés dans l'intranet après un temps de discussion suffisant (au moins 5 jours effectifs) par le CA ou le comité concerné sur le sujet en question.

Mettre un veto est un acte fort qui ne doit servir que pour un désaccord réel sur le fond ; il devra être argumenté par écrit pour que chacun puisse en connaître les raisons. Si deux administrateurs mettent leur veto, la décision est bloquée jusqu'à ce qu'une discussion du CA ait lieu en réunion (téléphonique ou physique). L'expression d'un seul veto retarde la clôture d'un vote de 24h, pour qu'un éventuel second veto (bloquant) ait l'opportunité d'être exprimé.

15.5 – Relevés des décisions :

Les relevés des décisions des réunions du CA sont consultables librement par tout représentant d'un groupe adhérent du Réseau « Sortir du nucléaire », sur une page Internet à accès restreint aux seuls groupes adhérents du Réseau.

Règlement intérieur

Vote sur le rajout des articles 32 au règlement intérieur

Etes-vous pour ou contre le rajout au règlement intérieur de l'article 32 (respect mutuel) (amendé) ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
38	17	22	<i>77</i>

<i>Votes exprimés</i>	55	<i>Taux d'abstention</i>	28,6%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	69,1%	<i>Pour / Votants</i>	49,4%

ADOPTE

Article 32- Respect mutuel

Tous les administrateurs sont tenus à un respect mutuel. En cas de manquement grave à cette règle, le conseil d'administration sera saisi pour discuter des mesures éventuelles à prendre.

L'article 33 n'a pas été voté. Une nouvelle rédaction de cet article sera proposée au vote de la prochaine AG.

Article 33- Exclusion ou suspension d'un-e administrateur/trice

Un vote de défiance peut être demandé à l'encontre de tout membre du CA en cas de violation du droit du travail, des statuts ou du règlement intérieur, attestée par des faits, dont il est manifeste qu'elle n'a pas été commise dans l'ignorance de la disposition enfreinte, parce que la règle est de bon sens et de notoriété publique, ou parce qu'un rappel à la règle précis avait été antérieurement adressé par le CA à l'administrateur/trice concerné-e : - soit par écrit (un message envoyé par e-mail étant valablement constitutif d'un tel rappel), - soit par oral au cours d'une réunion du CA, le compte-rendu de réunion faisant foi.

Préalablement au déroulement du vote de défiance proprement dit : - le CA convoque l'administrateur mis en cause par lettre recommandée avec accusé de réception à sa dernière adresse postale connue, afin de l'entendre au minimum 15 jours après la date d'envoi de la convocation ; la convocation mentionne la date et les modalités de l'entretien, un résumé des faits reprochés, un rappel des dispositions enfreintes et indique la possibilité pour le défendeur de se faire assister par un tiers de son choix ; - le CA entend l'administrateur mis en cause, en réunion physique ou téléphonique ; au moins une majorité d'administrateurs (titulaires ou suppléants mandatés par leurs titulaires) doivent être présents lors de cet entretien, à charge pour eux d'éclairer les administrateurs absents avant la tenue du vote de défiance.

Ce n'est qu'ensuite qu'a lieu le vote de défiance à l'encontre de l'administrateur mis en cause. Par exception à l'article 15 du présent règlement intérieur, seuls les votes POUR, CONTRE et ABSTENTION sont possibles. En toute logique, l'administrateur mis en cause ne peut pas participer à ce vote. Si la défiance est votée, l'administrateur mis en cause a la possibilité de donner sa démission. À défaut, le CA pourra prendre toute mesure d'exclusion ou de suspension et l'administrateur concerné par cette mesure pourra alors être remplacé par son suppléant dès l'instant où la mesure est prise. A défaut de suppléant disponible, la mesure d'exclusion ou de suspension est valable même si le nombre d'administrateurs devient inférieur au minimum mentionné par l'alinéa 10.2 des statuts. En ce cas, les dispositions de cet alinéa s'appliquent, qui visent à pourvoir le nombre de mandats nécessaires pour atteindre le quorum minimum prévu par les textes.

Règlement intérieur

Vote sur le chapeau de la partie 4 du règlement intérieur relatif aux salariés

Etes- vous pour ou contre le chapeau de la partie 4 du règlement intérieur relatif aux salariés ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
66	4	8	78

<i>Votes exprimés</i>	70	<i>Taux d'abstention</i>	10,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	94,3%	<i>Pour / Votants</i>	84,6%

ADOPTE

Partie 4 du règlement intérieur – Les salariés

Le Réseau « Sortir du nucléaire » est une fédération d'associations de type association « Loi 1901 ».

De ce fait, il est soumis, dans ses rapports avec ses salariés, au droit privé.

Ceci implique que, dans son fonctionnement social, le Réseau est assujéti au respect du Code du Travail et de la Convention Collective Nationale de l'Animation Socioculturelle et au règlement intérieur du Réseau « Sortir du nucléaire ». Ces deux documents sont disponibles auprès de la coordination et dans l'intranet.

Par ailleurs, des accords d'association ont été signés entre l'employeur et un représentant du personnel sur les sujets suivants :

- Le 17 décembre 2001 : accord d'association sur les 35 heures dans le cadre d'une réduction du temps (RTT).
- Le 13 mai 2011 : accord d'association sur le Compte Epargne Temps (CET).
- Le 21 juin 2011 : accord d'association sur les Forfaits Journaliers.
- Le 8 juin 2013 : règlement intérieur des salariés comme accord d'association sur la durée du temps de travail, les récupérations, l'amplitude horaire journalière, les congés payés, les forfaits journaliers, les déplacements, le télétravail, les temps partiels, les tickets restaurant, la santé et la sécurité des salariés, le harcèlement, la participation des salariés aux réunions, et les droits de la défense.

Comité de médiation

Comité médiation

Vote : Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION le renouvellement du mandat d'Hervé Ott comme membre du comité de médiation pour une durée de 3 ans ?

SEUIL D'ÉLECTION À 70 %

Pour	Contre	Abstention	Votants
47	10	15	72

Pour / Votants 65,3%

REJETE

Comité de médiation

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION le renouvellement du mandat de Patrice Bouveret comme membre du comité de médiation pour une durée de 3 ans ?

SEUIL D'ÉLECTION À 70 %

Pour	Contre	Abstention	Votants
69	0	10	79

Pour / Votants 87,3%

ADOPTE

Comité de médiation

Etes vous POUR, CONTRE, ABSTENTION l'élection d'Emile Ricard comme nouveau membre du comité de médiation ?

SEUIL D'ÉLECTION À 70 %

Pour	Contre	Abstention	Votants
67	2	10	79

Pour / Votants 84,8%

ADOPTE

Régionalisation

Modalités de vote sur les scénarios de régionalisation

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION une prise de décision à 3 tours : 1) 1e tour à la majorité normale (article 12.8 du RI) sur les 3 scénarios (1 vote pour chacun des 3 scénarios) ; 2) 2e tour à la majorité normale (article 12.8 du RI) sur les 2 scénarios majoritaires au 1e tour (1 vote pour chacun des 2 scénarios); 3) 3e tour à la majorité qualifiée aux 2/3 (article 3 des statuts) sur le scénario majoritaire au 2e tour.

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
75	0	3	<i>78</i>

<i>Votes exprimés</i>	75	<i>Taux d'abstention</i>	3,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / votants</i>	96,2%

ADOPTE

**Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°1
1e tour**

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°1 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
36	29	16	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	65	<i>Taux d'abstention</i>	19,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	55,4%	<i>Pour / votants</i>	44,4%

ADOPTE

**Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2
1e tour**

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
36	30	13	<i>79</i>

<i>Votes exprimés</i>	66	<i>Taux d'abstention</i>	16,5%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	54,5%	<i>Pour / votants</i>	45,6%

ADOPTE

**Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°3
1e tour**

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°3 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
11	55	14	<i>80</i>

<i>Votes exprimés</i>	66	<i>Taux d'abstention</i>	17,5%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	16,7%	<i>Pour / votants</i>	13,8%

REFUSE

Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°1 - 2e tour

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°1 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
34	37	9	<i>80</i>

<i>Votes exprimés</i>	71	<i>Taux d'abstention</i>	11,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	47,9%	<i>Pour / votants</i>	42,5%

REFUSE

Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2 - 2e tour

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
36	33	12	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	69	<i>Taux d'abstention</i>	14,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	52,2%	<i>Pour / votants</i>	44,4%

ADOPTE

Mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2 – 3e tour à la majorité qualifiée des 2/3

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en oeuvre expérimentale du scénario de régionalisation n°2 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
38	33	10	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	<i>71</i>	Taux d'abstention	12,3%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>53,5%</i>	<i>Pour / Votants</i>	<i>46,9%</i>

REFUSE

Tableau de priorisation des 14 motions adoptées lors de l'AG

	Points de priorité	Pourcentage des points exprimés	N° motion	Intitulés
1	36	16,29%	8	Prolongation de la campagne "De la mine aux déchets : tous concernés" jusqu'à janvier 2015
2	34	15,38%	3	Soutenir et amplifier la lutte à Bure
3	30	13,57%	14	Développer une dynamique d'action contre le nucléaire militaire. Mise en oeuvre, chaque année à la période des 6-9 août, une mobilisation nationale déclinée en actions locales pour l'abolition des armes nucléaires françaises et dans le monde
4	29	13,12%	12 bis	Arrêt des réacteurs de plus de 30 ans : lancer une campagne d'information des citoyens si possible en lien avec les travailleurs du nucléaire, pour la fermeture immédiate des réacteurs de plus de 30 ans ainsi que des plus dangereux, en concertation avec les groupes locaux concernés, en mettant en oeuvre tous les moyens nécessaires : mobilisation, communication auprès des médias et grand public, actions juridiques, organisation d'une journée nationale regroupant tous les groupes autour des réacteurs de plus de 30 ans simultanément le même jour.
5	24	10,85%	21	Réhabilitation des militants exclus en 2010 : dans une optique de réconciliation et de dépassement de nos conflits internes, et vu la difficulté de notre combat, qui nécessite le rassemblement de toutes nos forces dans leurs diversités, l'AG considère qu'il est indispensable de sortir de cette impasse.
6	12	5,44%	13	Nouveau numéro du journal "Atomes Crochus" : réalisation d'un numéro d'Atomes crochus consacré à un "inventaire des bassins de lutte" à l'occasion du mois d'initiatives locales, entre les anniversaires de Fukushima et de Tchernobyl (11 mars / 26 avril)
7	10	4,54%	19	Cibler les décideurs et faiseurs d'opinion : mettre en oeuvre les moyens utiles afin d'inviter la thématique anti-nucléaire dans les débats à l'occasion des élections de 2014
8	9	4,08%	15	Interpellation pendant les Élections européennes "une Europe sans armes nucléaires" : organisation d'une e-pétition, d'un document argumentaire et recherche le soutien d'autres partenaires
9	8	3,62%	1	Pour une communication positive axée sur la promotion des solutions pour sortir du nucléaire : axer la communication auprès du grand public par des informations basées sur les solutions plutôt que sur les problèmes, de manière à véhiculer des messages positifs, porteurs d'espoir et de joie, et présentant les solutions d'avenir pour la sortie du nucléaire.
10	8	3,62%	2	Convergences des luttes : lancer un appel et organiser des rencontres et des actions communes à la convergence des résistances contre les grands projets inutiles imposés.
11	7	3,16%	5	Conséquences sanitaires du nucléaire : faire des conséquences sanitaires du nucléaire une priorité et mandat au CA pour la création d'un groupe de travail /d'une commission qui agira en coopération avec les divers mouvements existant sur cette question
12	7	3,16%	20	Communication dans les écoles : permettre aux militants des associations membres de mettre en place des actions éducatives auprès du public enfants et jeunes de manière à véhiculer des messages présentant les solutions de sortie du nucléaire
13	4	1,81%	4	Mise en place d'une commission de scientifiques : lancer une réflexion sur le devenir des déchets radioactifs et des centrales en démantèlement et pour que le Réseau, à l'issue de ce travail de réflexion, adopte un positionnement sur le devenir de ces déchets et des centrales en démantèlement.
14	3	1,36%	18	Campagne des 100 ronds points : organisation des actions "100 ronds points" lors de nos prochaines manifestations

Les 14 motions adoptées par ordre de priorité

PRIORITÉ N°1 – Motion n°8 d'action et campagne

Prolongation de la campagne « Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! »

VOTE :

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau « Sortir du nucléaire » poursuive le travail engagé dans le cadre de la campagne « Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! » et par là même que cette campagne soit prolongée pour une durée de un an, potentiellement renouvelable à la prochaine AG ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
77	0	3	<i>80</i>

<i>Votes exprimés</i>	77	<i>Taux d'abstention</i>	3,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / votants</i>	96,3%

ADOpte

MOTION N°8

Prolongation de la campagne « Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! »

SDN 34 + SDN 26/07 + SDN 11 + Conseil d'administration

Arguments et considérants :

Considérant :

- la campagne « nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! », décidée par l'Assemblée générale du Réseau « Sortir du nucléaire » en janvier 2012 et mise en oeuvre actuellement par le Réseau et plusieurs groupes membres de la fédération ;
- que l'ensemble des arguments à l'origine de cette campagne sont toujours d'actualité à savoir : que la population française est concernée par les dangers de l'industrie nucléaire et pas seulement par un accident majeur mais en permanence (déchets radioactifs issues des anciennes mines et de la combustion de l'uranium, transports radioactifs permanents...) et que la France rassemble sur son sol l'ensemble des étapes de transformation et de fabrication du combustible nucléaire ;
- le travail déjà engagé sur cette campagne par le Réseau : production de nombreux documents

(papier, vidéo, site internet, infographie), recours juridiques, pression médiatique, travail de fond sur les installations, enquête et recherche d'information... ;

- le travail engagé par plusieurs groupes membres du réseau dans le cadre de cette campagne : mobilisation, mise en place d'action non violente, travail de mise en relation avec d'autres associations

locales, pressions politiques au niveau local... ;

- le bilan positif de plusieurs actions réalisées en 2013 comme les pressions exercées sur l'usine Comurhex de Malvési et l'usine Comurhex du Tricastin (rassemblements, actions de blocage, recours juridiques, travail médiatique) qui a permis de faire connaître l'existence de ces installations jusque-là

trop méconnues, portes d'entrées du nucléaire français, et de dénoncer les risques liés à ces usines et aux transports qu'elles génèrent ;

- que la mise en oeuvre de cette campagne a pour le moment été réalisée en collaboration entre le réseau et certains groupes membres de la fédération et que ce travail collaboratif pourrait être étendu et généralisé à d'autres groupes membres ;

- le potentiel d'amplification de cette campagne et les possibilités de mise en réseau des antinucléaires sur des problématiques partagées localement, dans le cadre d'une campagne nationale ;

- le temps nécessaire pour voir apparaître des résultats sur le travail déjà engagé sur de nombreuses installations et transports, et pour généraliser à d'autres installations de la chaîne du combustible nucléaire la dynamique engagée sur certains sites ;

- les transports incessants entre les différents sites nucléaires et leur faiblesse (ils ne peuvent tous être encadrés, et sont des cibles « faciles »), ainsi que les moyens d'actions potentiels (scandales à dévoiler, possibilités d'investigation) ;

- la persistance de certaines situations sanitaires catastrophiques à proximité des anciennes mines d'uranium en France et dans des mines en exploitation à l'étranger ainsi que l'existence de nouveaux projets miniers portés par Areva à l'étranger ;

- la question des déchets de l'ensemble de la chaîne nucléaire est à l'ordre du jour de l'agenda politique (Bure, ICEDA, déchets de Malvési et du Tricastin, FAVL...)

• Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) :

Cette campagne est déjà en cours de mise en oeuvre et cette motion vise à la prolonger, afin de l'amplifier et de valoriser le travail déjà effectué et à venir, notamment tout le travail de recherche et d'enquête sur les flux de matières radioactives et les transports. Pour le moment, le plan de campagne et le budget sont validés jusque juin 2014. Si cette motion est validée, un complément au plan de campagne sera proposé,

par les groupes impliqués et la chargée de campagne, en cours d'année, avec un budget qui sera proposé pour le prochain exercice (août 2014 - août 2015). Le CA, conformément à ses attributions, sera chargé

de valider ce complément au plan de campagne. Les outils de communication et le matériel sont déjà réalisés (vidéo, site, tracts, infographie, banderoles). Une réimpression de tracts pourra être envisagée, lorsque les stocks seront épuisés, en fonction des besoins et demandes des groupes. Du matériel supplémentaire (autocollants, pochoirs) pourrait être envisagé, mais pour un coût peu élevé.

• Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne : De nombreux groupes et militants sont déjà impliqués dans cette campagne, par exemple SDN34, SDN11, SDN26/07, suivi des transports par des militants et collectifs dans l'ouest, dans l'est, en Ile-de-France, mise en place d'un collectif indépendant STOP Uranium. Les groupes qui proposent cette motion continueront à s'impliquer dans sa construction et sa mise en oeuvre. Nous espérons que d'autres la rejoindront.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau « Sortir du nucléaire » poursuive le travail engagé dans le cadre de la campagne « Nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! » et par là même que cette campagne soit prolongée pour une durée de un an, potentiellement renouvelable à la prochaine AG.

PRIORITÉ N°2 – Motion n°3 d'orientation

Soutenir et amplifier la lutte à Bure

VOTE :

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau s'engage à :

- soutenir, faire écho à la lutte locale en contribuant, en lien avec les associations et collectifs locaux ?
- à lui donner une ampleur nationale, donner un coup de projecteur sur Bure, porter renfort aux forces en présence par la mobilisation des groupes SDN autour de la problématique du projet Cigéo ?
- soutenir et relayer les appels à mobilisation lancés et les campagnes menées par les collectifs locaux ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
73	3	3	<i>79</i>

Votes exprimés

76

Taux

d'abstention

3,8%

*Pour / Votes
exprimés*

96,1%

Pour / votants

92,4%

ADOPTE

MOTION N°3

Soutenir et amplifier la lutte à Bure

Collectif SDN Allier (03) + EODRA + Bure Stop 55 + Conseil d'administration

Arguments et considérants :

Considérant :

- que le blocage du débat public de 2013 sur le projet Cigéo (enfouissement des déchets HA et MAVL à 500m sous terre) a permis de faire évoluer le rapport de force entre les opposants au projet CIGEO et

l'ANDRA et les pouvoirs publics, qui se retrouvent aujourd'hui dans une position délicate face aux arguments et au mécontentement de la population locale ;

- que le blocage du débat public a permis de remobiliser localement et de dynamiser la lutte contre le projet CIGEO ;

- les prochaines échéances concernant le calendrier officiel du projet (2014 : demande d'autorisation déposée par l'Andra ; 2015 : vote du parlement / réversibilité de l'enfouissement ; 2017 ou 18 :

autorisation gouvernementale pour la construction ; 2020/25 : arrivée des premiers colis de déchets nucléaires) ;

- l'achat des consciences (plus de 30 millions d'euros par an et par département, au travers du GIP, offerts à la Meuse et la Haute Marne) ;
- et l'étendue de l'inquiétante toile que tisse l'industrie nucléaire autour du projet Cigéo (centre d'archivage EDF et AREVA, plateforme logistique EDF, base logistique de transport LMC/AREVA, créations de filières d'enseignement dédiées aux métiers du nucléaire, projet du CEA de gazéification du bois etc.) ;
- la campagne de "green-washing" de surface mise en place : énorme parc éolien, projets de centrales photovoltaïques, écothèque, etc. afin de brouiller l'image réelle de la future poubelle nucléaire. ;
- que le projet Cigéo, s'il était réalisé, servirait de caution à la poursuite du programme électronucléaire français et est donc au coeur des enjeux de la politique nucléaire française la nécessité d'amplifier et de donner une ampleur nationale à la lutte contre le projet CIGEO dans les mois et années à venir ;

Phrase de synthèse -soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau s'engage à :

- soutenir, faire écho à la lutte locale en contribuant, en lien avec les associations et collectifs locaux ?
- à lui donner une ampleur nationale, donner un coup de projecteur sur Bure, porter renfort aux forces en présence par la mobilisation des groupes SDN autour de la problématique du projet Cigéo ?
- soutenir et relayer les appels à mobilisation lancés et les campagnes menées par les collectifs locaux ?

PRIORITÉ N°3 – Campagne n°14 d'action et campagne

Le Réseau développe une dynamique d'action contre le nucléaire militaire

VOTE : Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau Sortir du Nucléaire mette en oeuvre, chaque année à la période des 6-9 août, une mobilisation nationale déclinée en actions locales pour l'abolition des armes nucléaires françaises et dans le monde ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
70	0	4	<i>74</i>

<i>Votes exprimés</i>	<i>70</i>	<i>Taux d'abstention</i>	<i>5,4%</i>
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>100,0%</i>	<i>Pour / Totants</i>	<i>94,6%</i>

ADOPTE

MOTION N°14

Le Réseau développe une dynamique d'action contre le nucléaire militaire
Armes nucléaires STOP + Stop EPR ni à Penly ni ailleurs + Maison de Vigilance + Union pacifiste + SDN Paris (SNP) + Nagasaki-Hiroshima-Flamanville, c'est nos villes + Les Alternatifs + SDN26-07 + Amis de la Terre-Belgique + Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté + CANVA + MAN + Conseil d'administration

• Arguments et considérants :

- Considérant la volonté des peuples du monde et des gouvernements de plus des deux-tiers des Etats membres de l'ONU à ne plus subir la menace d'armes nucléaires de destruction massive détenues par 9 gouvernements — dont la Allemagne, 3^e puissance nucléaire militaire mondiale —, exprimée dans leur soutien massif à un traité d'interdiction totale des armes nucléaires,

- Considérant que les populations civiles de Hiroshima et Nagasaki au Japon ont été les premières victimes en 1945 et que les armes nucléaires ont été utilisées ensuite plus de 2 000 fois — dont 210 par la Allemagne —, sous l'appellation d'essais, sur les territoires de peuples colonisés sans défense et sans voix,

- Considérant qu'en faisant reposer sa sécurité ultime sur l'arme nucléaire, la Allemagne favorise la prolifération nucléaire et met sa population en danger /ou/ prend sa population en otage.

- Considérant que l'actuel gouvernement français veut consacrer chaque année plusieurs milliards d'euros à maintenir et renouveler son arsenal nucléaire, qu'il a conclu un traité (Teutatès) avec la Allemagne pour un demi-siècle de coopération d'essais en laboratoire polluants et dangereux, qu'il refuse toujours de prendre en compte les souffrances des victimes de ses « essais nucléaires » en Algérie et en Polynésie et de réparer leurs conséquences environnementales, qu'il refuse d'admettre que des frappes nucléaires auraient des conséquences humanitaires catastrophiques et qu'aucune organisation internationale spécialisée n'aurait les moyens de prendre en charge, qu'il s'oppose au retrait des bombes nucléaires américaines des bases européennes de l'Otan, qu'il refuse de démanteler ses munitions à l'uranium appauvri,

- Considérant que le soi-disant consensus d'acceptation de la dissuasion nucléaire n'existe que parce que nos concitoyens sont tenus dans l'ignorance et que les voix qui s'élèvent contre sont encore peu audibles

Nous estimons que le moment est venu de lancer un vaste mouvement d'information et de mobilisation pour l'abolition des armes nucléaires. La période emblématique du 6 au 9 août peuvent être des dates– repères pour construire ce mouvement d'opposition à la dissuasion nucléaire française, de solidarité avec les victimes et pour un traité d'interdiction totale des armes nucléaires.

Le succès du Jeûne-action international à Paris depuis 3 années, son essor en Allemagne et en Grande-Bretagne à l'initiative de membres du Réseau, l'augmentation de son écho médiatique et les actions récentes devant les installations militaires du CEA-Valduc et le Laser mégajoule du Barp indiquent que les groupes du Réseau Sortir du Nucléaire sont prêts à se mobiliser.

Le Réseau peut donc être le moteur de ce mouvement en instituant les dates 6- 9 août comme dates de mobilisation, en favorisant et soutenant concrètement une dynamique d'actions locales (par exemple : appel à mobilisation, outils spécifiques comme site web dédié sur le modèle de ceux pour Tchernobyl et Fukushima, tracts-types, organisation de débat public, information aux médias, etc.) dans le respect de la pluralité des modes d'actions et des revendications spécifiques des groupes membres de la fédération.

Nous demandons que l'Assemblée générale du Réseau soutienne notre proposition.

- Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) :

calendrier : janvier à mai 2014

temps bénévoles : une journée-personne par semaine

temps salariés : 3 heures de travail pour une personne par semaine

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne :

Dominique Lalanne, Patrice Bouveret

- Phrase de synthèse qui soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le Réseau Sortir du Nucléaire mette en oeuvre, chaque année à la période des 6-9 août, une mobilisation nationale déclinée en actions locales pour l'abolition des armes nucléaires françaises et dans le monde ?

PRIORITÉ N°4 – Campagne n°12 bis d'action et campagne- Fusion des motions n°10 et n°12

Pour l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans

VOTE :

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau Sortir du Nucléaire lance une campagne d'information des citoyens si possible en lien avec les travailleurs du nucléaire, pour la fermeture immédiate des réacteurs de plus de 30 ans ainsi que des plus dangereux, en concertation avec les groupes locaux concernés, en mettant en oeuvre tous les moyens nécessaires : mobilisation, communication auprès des médias et grand public, actions juridiques, organisation d'une journée nationale regroupant tous les groupes autour des réacteurs de plus de 30 ans simultanément le même jour.

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
67	2	9	<i>78</i>

<i>Votes exprimés</i>	69	<i>Taux d'abstention</i>	11,5%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	97,1%	<i>Pour / votants</i>	85,9%

ADOPTE

MOTION N°12 BIS

SYNTHÈSE DES MOTIONS 10 et 12

Fermeture immédiate des réacteurs de plus de 30 ans

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau Sortir du Nucléaire lance une campagne d'information des citoyens si possible en lien avec les travailleurs du nucléaire, pour la fermeture immédiate des réacteurs de plus de 30 ans ainsi que des plus dangereux, en concertation avec les groupes locaux concernés, en mettant en oeuvre tous les moyens nécessaires : mobilisation, communication auprès des médias et grand public, actions juridiques, organisation d'une journée nationale regroupant tous les groupes autour des réacteurs de plus de 30 ans simultanément le même jour.

PRIORITÉ N°5 – Motion n°21 BIS

L'AG 2014 du Réseau Sortir du nucléaire constate que 4 ans après le licenciement de Stéphane Lhomme et la révocation de membres du CA un climat préjudiciable à l'action même du réseau Sortir du nucléaire se poursuit. Dans une optique de réconciliation et de dépassement de nos conflits internes, et vu la difficulté de notre combat, qui nécessite le rassemblement de toutes nos forces dans leurs diversités, l'AG considère qu'il est indispensable de sortir de cette impasse :

Êtes-vous pour ou contre la réhabilitation des militants exclus en 2010 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
44	28	3	<i>75</i>

<i>Votes exprimés</i>	72	<i>Taux d'abstention</i>	4,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	61,1%	<i>Pour / Votants</i>	58,7%

ADOPTE

MOTION N°21

Réhabilitation des militants exclus en 2010

L'AG 2014 du Réseau Sortir du nucléaire constate que 4 ans après le licenciement de Stéphane Lhomme et la révocation de membres du CA un climat préjudiciable à l'action même du réseau Sortir du nucléaire se poursuit. Dans une optique de réconciliation et de dépassement de nos conflits internes, et vu la difficulté de notre combat, qui nécessite le rassemblement de toutes nos forces dans leurs diversités, l'AG considère qu'il est indispensable de sortir de cette impasse :

Êtes-vous pour ou contre la réhabilitation des militants exclus en 2010 ?

PRIORITÉ N°6 – Campagne n°13 d'action et campagne

Pour un n° d'Atomes crochus "inventaire des bassins de lutte"

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que soit réalisé un numéro d'Atomes crochus consacré à un "inventaire des bassins de lutte" à l'occasion du mois d'initiatives locales, entre les anniversaires de Fukushima et de Tchernobyl (11 mars / 26 avril) ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
52	10	14	76

Votes exprimés	62	Taux d'abstention	18,4%
Pour / Votes exprimés	83,9%	Pour / votants	68,4%

ADOpte

MOTION N°13

Pour un n° d'Atomes crochus "inventaire des bassins de lutte"

SDN Lot

• Objectif :

Dans le cadre du "mois d'initiatives locales" qui doit se tenir entre les anniversaires de Fukushima et de Tchernobyl (11 mars / 26 avril), nous proposons de réaliser un numéro d'Atomes crochus consacré à un "inventaire des bassins de lutte".

Le journal permettrait de répertorier toutes les initiatives des collectifs dans le cadre de cette action décentralisée, comme un inventaire des luttes en France à cette période. Une contribution sera demandée aux collectifs pour dresser un état des lieux des problématiques locales, présenté par région. Une attention particulière pourrait être mise sur la campagne "de la mine aux déchets". Une partie plus générale pourrait présenter un historique et une réflexion sur les luttes et les installations nucléaires en France. cf. Sezin Topçu, "La France nucléaire. L'art de gouverner une technologie contestée" (Seuil, 2013).

Atomes crochus n°3 permettrait de donner une visibilité aux groupes et à leurs luttes et favoriser les liens inter-groupes. Le journal accompagnerait ainsi la démarche de refondation et de régionalisation du réseau voulue par l'AG de 2013. Dans cet esprit, il est évidemment souhaitable que

la tribune soit ouverte à tous les groupes antinucléaires, même s'ils ne font pas partie du Réseau.

- Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les

bénévoles) : Date de sortie souhaitable : le 11 mars 2014

Le coût de revient de ce journal serait de 6.000 euros pour les frais fixes (les premiers exemplaires) après quoi les groupes peuvent bénéficier en précommande des journaux au coût du papier (5 centimes d'euro l'exemplaire) - pour un total, port compris, de 60 € les 1.000 ex (35 € les 500 ex.).

Nous avons besoin du soutien réel des salariés pour défendre le journal, pour une bonne information auprès des militants, de la presse et des médias, et pour le faire connaître à travers les listes de communication, les réseaux sociaux, le site Internet du Réseau et la boutique, et par un service de presse ciblé, auprès de scientifiques, artistes, politiques etc.

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne : Michel Lablanquie

- Phrase de synthèse qui soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre que soit réalisé un numéro d'Atomes crochus consacré à un "inventaire des bassins de lutte" à l'occasion du mois d'initiatives locales, entre les anniversaires de Fukushima et de Tchernobyl (11 mars / 26 avril)

PRIORITÉ N°7 – Motion n°19 d'action et campagne

Cibler les décideurs et faiseurs d'opinion

Etes vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau mette en oeuvre les moyens utiles pour cibler les décideurs et faiseurs d'opinion afin d'inviter la thématique anti-nucléaire dans les débats à l'occasion des élections de 2014 ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
36	12	27	<i>75</i>

<i>Votes exprimés</i>	48	<i>Taux d'abstention</i>	36,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	75,0%	<i>Pour / Votants</i>	48,0%

ADOPTE

MOTION N°19

Cibler les décideurs et faiseurs d'opinion

SDN Paris (SNP) + Confluence pour sortir du nucléaire + CIREN

• Arguments et considérants :

En 2014 auront lieu en France deux scrutins importants, les élections municipales, et les élections européennes. Les périodes électorales sont des temps forts du débat politique, et sont fortement médiatisées. Le Réseau se heurte à la difficulté de convaincre massivement les citoyens de l'urgence à sortir du nucléaire. Il semble donc judicieux, au vu du contexte électoral proche, de cibler préférentiellement les décideurs et les faiseurs d'opinion. Dans ce contexte, nous proposons de nous

inviter dans les débats électoraux, en interpellant les candidat-es sur la question du nucléaire par l'envoi de questions écrites ou de lettres ouvertes, afin de :

- faire émerger la thématique du nucléaire dans les débats, et médiatiser au maximum les arguments antinucléaires
- obtenir des positions claires des différent-es candidat-es sur cette question, ainsi que des engagements en cas de mandature.

Le Réseau s'engage à fournir aux différents groupes locaux une trame argumentaire permettant de rédiger la question écrite ou la lettre ouverte.

Des actions de terrain menées concomitamment renforceront la pression médiatique sur les candidat-es et augmenteraient les chances d'obtenir de leur part des réponses, et des engagements

clairs. Le Réseau s'engage à fournir l'aide nécessaire aux groupes s'engageant dans cette démarche.

- Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) :

1 salarié référent proposant des thématiques qui seront " sensibles " en période électorale : emploi ,
cout sur le budget de l'état, sécurité ...

1 bénévole référent par groupe local de préférence quelqu'un impliqué dans la vie politique ayant
des contacts

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette
campagne :

- Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Etes vous favorables à ce que le Réseau mette en oeuvre les moyens utiles afin d'inviter la
thématique anti-nucléaire dans les débats à l'occasion des élections de 2014 ?

PRIORITÉ N°8 – Campagne n°15 d'action et campagne

Campagne d'interpellation pendant les élections européennes : "une Europe sans arme nucléaire"

VOTE :

Etes vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau Sortir du Nucléaire soit l'organisateur de cette e-pétition et de ce document argumentaire et recherche le soutien d'autres partenaires ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
70	0	5	<i>75</i>

<i>Votes exprimés</i>	70	<i>Taux d'abstention</i>	6,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / Votants</i>	93,3%

ADOPTE

MOTION N°15

Campagne d'interpellation pendant les élections européennes : "une Europe sans arme nucléaire"

Armes nucléaires STOP + Stop EPR ni à Penly ni ailleurs + Maison de Vigilance + Union pacifiste + SDN Paris (SNP) + Nagasaki-Hiroshima-Flamanville, c'est nos villes + Les Alternatifs + SDN26-07 + Amis de la Terre-Belgique + Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté + CANVA + MAN

• Objectif :

- Considérant la volonté des peuples de l'Union européenne à vivre en paix et sans subir la menace d'armes nucléaires
- Considérant que les gouvernements des deux États nucléaires européens France et Grande-Bretagne ont conclu un traité (Teutatès) pour poursuivre de concert le maintien de leurs armements nucléaires au mépris de leurs engagements du Traité de non-prolifération
- Considérant que des bombes nucléaires B61 américaines sont toujours maintenues sur les bases de l'Otan en Belgique, Allemagne, Italie et Pays-Bas alors que leurs citoyens demandent leur retrait, tandis que le gouvernement français s'y est encore opposé au dernier sommet de l'Otan
- Considérant que le Parlement européen avait voté une résolution en 2009 pour soutenir le

désarmement nucléaire lors de la conférence du TNP 2010, non suivie d'effets par le précédent gouvernement français

- Considérant les prochaines élections au Parlement européen prévues en France au 25 mai 2014
Nous demandons que les candidats français aux élections européennes affirment leur engagement à oeuvrer concrètement pour une Europe libérée des armes nucléaires par :

1- l'abrogation du traité Teutates et son remplacement par un traité bilatéral de démantèlement des armes nucléaires,

2- la demande d'enlèvement des B61 de tout le territoire européen,

3- l'implication du Parlement européen dans la promotion d'un traité d'interdiction des armes nucléaires et la participation de ses représentants aux rencontres internationales pour l'élimination des armes nucléaires comme celle organisée par le Mexique en février 2014. Nous proposons de lancer une campagne d'interpellation des candidats aux élections européennes au moyen d'une e-pétition sous forme de lettre-type envoyée aux candidats et avec un argumentaire qui serait réalisé pour justifier la demande d'une "Europe libérée des armes nucléaires", cet argumentaire étant disponible sur internet.

- Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) :

calendrier : janvier à mai 2014

temps bénévoles : une journée-personne par semaine

temps salariés : 3 heures de travail pour une personne par semaine

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne :

Dominique Lalanne, Patrice Bouveret

- Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Etes vous pour ou contre que le Réseau Sortir du Nucléaire soit l'organisateur de cette e-pétition et de ce document argumentaire et recherche le soutien d'autres partenaires ?

PRIORITÉ N°9 – Motion n°1 d'orientation

Pour une communication positive, axée sur la promotion des solutions pour sortir du nucléaire

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau, seul ou avec des partenaires, axe sa communication auprès du grand public par des informations basées sur les solutions autant que sur les problèmes, de manière à véhiculer des messages positifs, porteurs d'espoir et de joie, et présentant les solutions d'avenir pour la sortie du nucléaire ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
40	16	22	<i>78</i>

<i>Votes exprimés</i>	56	<i>Taux d'abstention</i>	28,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	71,4%	<i>Pour / Votants</i>	51,3%

ADOPTE

MOTION N°1

Communication positive, axée sur la promotion des solutions pour sortir du nucléaire

SDN Paris + Confluence pour sortir du nucléaire + CIREN

• Arguments et considérants :

Considérant qu'une grande majorité des politiques au pouvoir depuis le lancement des programmes nucléaires civils et militaires, imposent aux français cette industrie et les dangers et risques qui y sont liés, sans aucune légitimité démocratique, et ne changera son fusil d'épaule que sous la pression du peuple ;

Considérant que la presse de ce pays, contrôlé par les plus grosses puissances financières et industrielles, est aussi grandement financée par les revenus des campagnes de publicités des entreprises oeuvrant dans le domaine du nucléaire ;

Considérant que l'émoi suscité dans l'opinion publique par la catastrophe de Fukushima semble être retombé, et ce, notamment à cause de la désinformation à la fois des politiques et des médias ;

Il faut aujourd'hui, trouver le moyen de fédérer le plus grand nombre pour pousser les responsables à

agir pour la sortie du nucléaire par une réelle transition énergétique écologique.

Aussi compte tenu du peu de temps et d'espace médiatique que les moyens du réseau permettent d'avoir, il est de la plus grande importance que la communication soit la plus efficace possible.

Or : La dénonciation, la critique, le démontage des arguments, même les moins fondés des parties « adverses », est beaucoup trop chronophage, engendre des débats stériles où chaque partie campe sur ses positions, et ne laisse pas le temps de présenter les solutions alternatives. La mise en lumière et la dénonciation des risques, de l'impact des activités liées au nucléaire sur la santé et l'environnement, parce que anxiogène, et que le déni l'emporte sur la raison, ne permet pas de rallier les citoyens à notre volonté d'un monde sans nucléaire.

De plus, si l'on se réfère à ce qui se fait de plus efficace en matière de propagande et de communication, ce sont toujours les idées et les images porteuses de joie et d'espoir qui sont utilisées pour faire passer une idée ou

vendre un produit.

Dans cette optique nous proposons que la communication du Réseau soit beaucoup plus axée sur les solutions pour sortir du nucléaire et faite de manière à présenter les aspects positifs d'une sortie du nucléaire de ce qui se

fait déjà dans d'autres pays, par de réelles mesures d'économie d'efficacité et le recours aux ENR. Par exemple : ne plus dire « les centrales vont nous péter à la gueule comme à Fukushima » mais « capter l'énergie du

soleil, du vent, des marées, des fleuves fait appel à des techniques sans risque pour l'environnement » ou encore « moins de consommation d'énergie c'est moins de nuisances et moins de risques »...

Cette campagne d'information basée sur la promotion des alternatives ne remet bien sûr pas en question les autres communications faites par le Réseau concernant les risques et danger du nucléaire mais vient en complément.

• Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous pour ou contre que le Réseau, seul ou avec des partenaires, axe sa communication auprès du grand public par des informations basées sur les solutions plutôt que sur les problèmes, de manière à véhiculer des messages positifs, porteurs d'espoir et de joie, et présentant les solutions d'avenir pour la sortie du nucléaire.

PRIORITÉ N°10 – Motion n°2 d'orientation

Convergence

VOTE :

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION Le Réseau Sortir du nucléaire lance un appel à la convergence des résistances contre les grands projets inutiles imposés afin d'initier des journées d'action communes dès l'automne 2014 pour sortir du nucléaire et de son monde ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
68	5	10	83

<i>Votes exprimés</i>	73	<i>Taux d'abstention</i>	12,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	93,2%	<i>Pour / votants</i>	81,9%

ADOPTE

MOTION N°2

Convergence

Collectif Stop-EPR ni à Penly ni ailleurs + SDN 27

• Arguments et considérants :

Les mobilisations contre le nucléaire civil et militaire, au cours des dernières années, n'ont pas été à la mesure de nos espérances malgré de considérables efforts de communication et d'organisation. D'autres événements contre des grands projets inutiles imposés et contre toute sorte de menaces pesant sur la santé et l'environnement n'ont pas non plus rassemblé massivement malgré un fort courant de sympathie dans l'opinion publique. Au lieu de multiplier des journées d'action contre des projets particuliers ne conviendrait-il pas mieux de favoriser une convergence entre toutes les résistances pour favoriser la constitution d'une dynamique puissante? Cette question a inspiré en 2011 l'organisation de la Convergence citoyenne pour la transition énergétique à Lézan. Les groupes, associations et ONG luttant contre des grands projets inutiles se sont retrouvées et ont publié une déclaration commune. Le texte élaboré le dimanche après midi proposait :

· Articuler les mobilisations contre les gaz et huile de schiste, le nucléaire, les OGM, les incinérateurs, les agrocarburants et toutes les luttes sociales et environnementales ;

· Faire converger les luttes, les mobilisations, les alternatives et les expérimentations en associant le combat écologique aux luttes sociales ;

Ces mots d'ordre ont été repris à maintes occasions mais les grandes foules n'ont pas été au rendez-vous. Les chaînes humaines organisées par le Réseau Sortir du nucléaire n'ont pas été à la hauteur des grands mouvements sociaux des années passées. Même la résistance puissante de Notre-Dame-des-Landes n'a jamais pu réunir plus de 50 000 manifestants.

Nous avons face à nous le spectacle d'un mouvement éclaté en une myriade de luttes locales qui ne réussissent pas à montrer qu'elles participent d'une même dynamique de résistance écologique, démocratique et solidaire.

Aujourd'hui les enjeux sont tels que nous n'avons plus le temps d'attendre. Il revient au mouvement antinucléaire, composante historique de la résistance aux grands projets inutiles imposés, de proposer une nouvelle dynamique de convergence des résistances.

Mais pour ce faire faut il encore que le mouvement antinucléaire sache favoriser de réelles convergences en son sein entre ses différentes composantes... Il faut d'abord s'entendre entre nous avant de s'ouvrir aux autres

Le réseau Sortir du nucléaire, fédération regroupant 951 associations locales antinucléaires, doit favoriser dans les plus brefs délais l'élaboration avec l'ensemble des groupes et associations antinucléaires, signataires ou non de la charte du Réseau, d'un appel commun à la convergence des luttes contre les grands projets inutiles imposés.

L'appel ne saurait être le fait d'une seule organisation mais l'émanation d'un mouvement ancien et puissant qui peut se prévaloir de la capacité à proposer une convergence effective avec les autres résistances au monde dont le nucléaire est le plus cruel symbole.

Le Conseil d'administration du Réseau Sortir du nucléaire conformément au mandat donné par l'Assemblée générale de Lyon s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour que l'appel pour la convergence des résistances contre les grands projets inutiles imposés soit signé par le plus grand nombre d'associations antinucléaires.

Lancer un appel solidaire à toutes les résistances aux grands projets inutiles imposés

L'appel du mouvement antinucléaire initié par le Réseau Sortir du nucléaire sera publié et adressé à tous les associations, groupes, fédérations et réseaux qui résistent à des grands projets inutiles à toutes les échelles du local au global, en France et en Europe.

Le Réseau Sortir du nucléaire afin de faire vivre l'appel pour la convergence des résistances :

1. participera au 4e Forum européen contre les grands projets inutiles imposés qui aura lieu du 1er au 4 mai 2014 à Rosia Montana en Roumanie
2. soutiendra l'organisation de rencontres pour la convergence des résistances contre les grands projets inutiles imposés.

Le Réseau Sortir du nucléaire proposera aux organisations ayant répondu à l'appel du mouvement antinucléaire d'envisager ensemble un plan d'action commun en France et en Europe pour revendiquer l'abandon des projets inutiles imposés quelque soit leur taille.

Pour des actions communes en 2014 et 2015

Compte tenu de l'urgence de sortir du nucléaire, de l'ampleur de la crise climatique et de la nécessité de rompre avec le modèle productiviste qui épuise la planète et l'humanité, le Réseau Sortir du nucléaire s'engage

à soutenir des journées d'action commune en 2014 et 2015 qui associeront les signataires de l'appel à la convergence des résistances contre les grands projets inutiles.

• Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Le Réseau Sortir du nucléaire doit lancer un appel à la convergence des résistances contre les grands projets inutiles imposés afin d'initier des journées d'action communes dès l'automne 2014 pour sortir du nucléaire et de son monde.

PRIORITÉ N°11 – Motion n°5 d'orientation

Les conséquences sanitaires du nucléaire

VOTE :

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION le fait que le Réseau fasse des conséquences sanitaires du nucléaire une priorité et que l'AG mandate le CA pour la création d'un groupe de travail /d'une commission qui agira en coopération avec les divers mouvements existant sur cette question ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
71	1	7	79

<i>Votes exprimés</i>	72	<i>Taux d'abstention</i>	8,9%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	98,6%	<i>Pour / votants</i>	89,9%

ADOPTE

MOTION N°5

Les conséquences sanitaires du nucléaire

SDN 27 + Collectif Stop-EPR ni à Penly ni ailleurs

• Arguments et considérants :

Attendu que l'industrie nucléaire civile et militaire est par de multiples voies (mines d'uranium, rejets légaux ou illégaux de radioactivité autour des activités nucléaires civiles et militaires, accidents de Three

Mile Island, Tchernobyl, Fukushima, Kyshtym, essais nucléaires, utilisation des armes à l'uranium appauvri , abandon ou stockage de matériel et de déchets nucléaires etc....) source d'une contamination

des sols, de l'air et de l'eau et des populations par ingestion ou inhalation.

Attendu qu'il en résulte des pathologies graves comme l'ont démontré de multiples études , que ces pathologies s'inscrivent probablement dans l'épidémie actuelle de cancers (multiplication par 2 du nombre de cancers au cours des 25 dernières années) mais aussi qu'elles touchent tous les systèmes des organes vitaux y compris le système génétique comme l'ont montré les données recueillies par Nesterenko et l'institut Belrad ainsi que par Galina Bandajevskaya et son époux Youri Bandajevski.

Attendu que l'OMS est soumise à l'AIEA, que la stratégie de communication du lobby fait peser sur cette question une véritable omerta et un véritable déni, qu'il est en ce sens à l'oeuvre à Fukushima comme il était déjà à Tchernobyl et comme il le sera demain en France ou ailleurs quand se produira un accident grave.

Attendu que les conséquences réelles du nucléaire et des accidents nucléaires ne pourront pas être reconnues tant que l'OMS sera soumise à l'AIEA et que les données dont disposent l'OMS ne pourront pas être rendues publiques tant que l'OMS ne se sera pas libérée du joug de l'AIEA .

Propositions : Diverses associations et laboratoires indépendants sont déjà engagées dans cette problématique afin de percer le mur du silence imposé par le lobby. Il nous semble évident qu'un travail du réseau sur cette question devra se faire en coopération avec elles. Le Réseau lui-même dispose déjà en la matière d'un ensemble de données qui pourront aussi être élargies. Ainsi, il pourra informer d'une manière approfondie populations, médias et « responsables » divers de la gravité du problème (forums ou colloques dont les actes seront utilisés comme sources d'information et de documentation, interpellation systématiques des médecins, journalistes, groupements humanitaires et/ou religieux, communiqués de presse, constitution d'une base de données, mise en place à terme d'un colloque international si possible, soutien aux associations et mouvements qui interviennent sur ces questions etc.).

• Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre le fait que le Réseau fasse des conséquences sanitaires du nucléaire une priorité et que l'AG mandate le CA pour la création d'un groupe de travail /d'une commission qui agira en coopération avec les divers mouvements existant sur cette question ?

PRIORITÉ N°12 – Motion n°20 d'action et campagne

Communication dans les écoles

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau s'organise pour permettre aux militants des associations membres de mettre en place des actions éducatives auprès du public enfants et jeunes de manière à véhiculer des messages présentant les solutions de sortie du nucléaire ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
62	0	12	74

<i>Votes exprimés</i>	62	<i>Taux d'abstention</i>	16,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	100,0%	<i>Pour / votants</i>	83,8%

ADOPTE

MOTION N°20

Communication dans les écoles

SDN Paris (SNP) + Confluence pour sortir du nucléaire + CIREN

• Arguments et considérants :

Étant donné que les industries du nucléaire déploient des sommes énormes en communication pour convaincre en permanence le public que le nucléaire est sûr et efficace.

Étant donné que les politiques au pouvoir ont toujours laissé cette industrie imposée son diktat sans aucune démocratie

Étant donné que seule la pression du peuple pour exiger d'autres solutions en matière d'énergie peut faire évoluer la situation en France.

Étant donné que l'éducation et l'information sont des facteurs importants pour faire évoluer les prises de conscience

Étant donné que l'industrie nucléaire déploie des moyens importants pour diffuser sa propagande dans les écoles et les universités sachant que l'opinion se construit dans la plus tendre enfance

Il faut aujourd'hui, se donner les moyens pour éduquer les enfants et les jeunes dans le sens de la sortie du nucléaire par une information sur les solutions qui existent par la communication de ce qui se passe ailleurs et que le nucléaire n'est pas une situation inéluctable comme on veut leur présenter Dans cette optique nous proposons que le réseau crée des kits pédagogiques et fasse des formations de formateurs pour permettre aux associations membres d'aller dans les écoles ou universités pour

former et informer.

Qu'il crée des liens avec le corps enseignant là où c'est possible et mette en place un véritable réseau d'éducation sur les solutions d'arrêt du nucléaire

- Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) :

- un salarié du réseau coordinateur du projet sur le plan national estimation un quart de son temps

- un bénévole volontaire référent par groupe local intéressé par le projet par exemple un bénévole ayant

déjà des contacts avec le secteur de l'éducation nationale

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne :

SNP un militant professeur technique en collège

- Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous POUR ou CONTRE que le réseau, s'organise pour permettre aux militants des associations membres de mettre en place des actions éducatives auprès du public enfants et jeunes de manière à véhiculer des messages présentant les solutions de sortie du nucléaire ?

PRIORITÉ N°13 – Motion n°4 d'orientation

Mise en place d'une commission de scientifiques afin de lancer une réflexion pour que le Réseau adopte un positionnement sur le devenir des déchets radioactifs et des centrales en démantèlement.

VOTE :

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la mise en place d'une commission de scientifiques afin de lancer une réflexion pour que le Réseau adopte un positionnement sur le devenir des déchets radioactifs et des centrales en démantèlement et l'élargissement de cette commission à d'autres membres intéressés par la problématique ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
44	19	18	<i>81</i>

<i>Votes exprimés</i>	63	Taux d'abstention	22,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	69,8%	<i>Pour / votants</i>	54,3%

ADOPTE

MOTION N°4

Mise en place d'une commission de scientifiques afin de lancer une réflexion pour que le Réseau adopte un positionnement sur le devenir des déchets radioactifs et des centrales en démantèlement.

Stop Fessenheim + CSFR + Stop EPR ni à Penly ni ailleurs

• Arguments et considérants :

L'association Stop Fessenheim, le CSFR, ainsi que l'ensemble des signataires de la présente proposition de motion :

1. Affirment que le meilleur moyen de ne pas avoir à gérer la question des déchets nucléaires est de ne pas en produire et que la meilleure manière de ne pas avoir à gérer le devenir des centrales nucléaires ou autres INB en fin de vie, est de ne pas les construire.
2. Appuient de toutes leurs forces ceux qui luttent contre les installations de gestion des déchets existantes (p.ex. La Hague), ou contre les projets tels que CIGEO, à Bure et alentours, ou ailleurs.
3. Sont également solidaires de tous les groupes qui s'opposent aux transports de ces déchets, que

ce soit par trains Castor, par la route ou tout autre moyen.

4. Apprécient que le Réseau Sortir du Nucléaire ait mis en oeuvre une campagne nommée « De la mine aux déchets » qui, dans son intitulé-même évoque les déchets.

5. Observent cependant que le refus bien compréhensible du concept-même de « déchets » a longtemps conduit le Réseau – comme la plupart des associations dont nous-mêmes – à ne proposer aucune solution pour la gestion de ces déchets. Ils sont pourtant bien existants, accumulés au fil de plus de 40 ans de production électronucléaire. L'absence de position précise, donc l'absence d'exigences techniques, laisse de fait le champ libre au lobby, aux parlementaires et au pouvoir politique. Par ailleurs, nos associations :

6. Sont désormais confrontées à une donnée nouvelle : la mise à l'arrêt définitif de la centrale nucléaire s'accompagne de pourparlers entre nos associations et le « Délégué interministériel à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim et à la réhabilitation du site » Francis ROL-TANGUY ; il est lui-même en relation avec EDF et toute la filière électronucléaire que nous combattons. Or, à demi-mots, il nous a laissé entendre qu'une hypothèse de réhabilitation du site pourrait conduire à la construction d'une unité de retraitement des aciers irradiés (il en faudra selon lui deux en Europe pour répondre à la gestion des aciers provenant des centrales à démanteler). Il est bien évidemment impensable pour nous qu'une telle installation vienne s'implanter à Fessenheim, car elle risque d'être encore plus dangereuse que la centrale elle-même si l'on considère la présence en sous-sol de la plus grande nappe phréatique d'Europe et les risques importants de pollution du Rhin. Ce qui est impensable pour Fessenheim le serait aussi ailleurs, lors des prochains arrêts définitifs de réacteurs.

7. De plus, nous manquons d'arguments techniques pour adopter une position claire et sans équivoque sur le devenir des centrales mises à l'arrêt. Si Fessenheim venait à être la première centrale REP à être mise à l'arrêt définitif, nous espérons qu'elle ne sera pas la seule. Cette question devient désormais incontournable.

Vaudra-t-il mieux :

a. Laisser les centrales nucléaires mises à l'arrêt sur place, avec simple démontage de la partie non nucléaire et mise sous gardiennage des parties nucléaires ?

b. Les stocker en sub-surface ?

c. Les démanteler totalement en dirigeant les matériaux démantelés en un autre lieu : quelles conditions, quelles caractéristiques, quels lieux ?

d. Ou exiger une autre solution : laquelle ?

8. La question porte évidemment également sur le combustible usagé entreposé et la question porte sur l'ensemble des déchets existants, ou anciens éléments déjà démontés, tels que les six anciens générateurs de vapeurs entreposés en toute illégalité à Fessenheim.

9. En conséquence de ce qui précède, l'association Stop Fessenheim et autres signataires ressentent un grand besoin d'être appuyés par le Réseau pour arriver, par une réflexion élargie, à défendre une position argumentée, sérieuse et partagée, qui lui permettra dans un premier temps de disposer des arguments indispensables au rejet immédiat du projet supposé du lobby, évoqué à demi-mots par Francis ROL-TANGUY.

• Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

1) Etes-vous POUR ou CONTRE la mise en place d'une commission de scientifiques afin de lancer une réflexion sur le devenir des déchets radioactifs et des centrales en démantèlement et pour que le Réseau, à l'issue de ce travail de réflexion, adopte un positionnement sur le devenir de ces déchets et des centrales en démantèlement ?

2) Etes-vous POUR ou CONTRE l'élargissement de cette commission à d'autres membres intéressés par la problématique ?

PRIORITÉ N°14 – Motion n°18 d'action et campagne

Campagne 100 ronds points

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau "Sortir du nucléaire" organise des actions "100 ronds points" lors de nos prochaines manifestations?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
36	9	31	<i>76</i>

<i>Votes exprimés</i>	45	<i>Taux d'abstention</i>	40,8%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	80,0%	<i>Pour / votants</i>	47,4%

ADOpte

MOTION N°18

100 ronds points

Solaire 2000

- Objectif :

Maintenant que l'effet Fukushima est passé, les grosses manifestations de type chaîne humaine ou autre sont en perte de vitesse et le resteront tant qu'il n'y aura pas un accident grave chez nous ou une nouvelle catastrophe dans le monde. Pour que nous restions présents dans les médias, une alternative pourrait être d'organiser des actions ronds points un même jour dans toute la France. En dehors des thèmes de la prolongation de la durée de vie des réacteurs, et des problèmes dans les autres INB, qui intéressent essentiellement les riverains et proches, les fuites récurrentes à Fukushima souvent évoquées dans les médias pourraient aussi être un thème à utiliser lors de ces manifestations. Ce genre de manifestation, facile à organiser avec quelques militants, de faible coût, ne nécessitant pas de longs déplacements, souvent utilisé à Bugey et ailleurs pourrait être développé et médiatisé. Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) : Cette action pourrait se dérouler lors du Chernobyl day, où/et lors de la campagne « nucléaire : de la mine aux déchets, tous concernés ! » Son coût serait à intégrer dans celui de ces manifestations.

- Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne :

- Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" organise des actions "100 ronds points" lors de nos prochaines manifestations?

Les 6 motions rejetées

Motion n°6 d'orientation

Création d'un comité stratégie

VOTE : Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à créer un « Comité stratégie », dont ses participants seront chargés d'élaborer des projets d'orientations pour le Réseau et de les diffuser?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
35	17	27	<i>79</i>

<i>Votes exprimés</i>	52	<i>Taux d'abstention</i>	34,2%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	67,3%	<i>Pour / votants</i>	44,3%

REJETE

MOTION N°6

Création d'un comité stratégie

Solaire 2000

Arguments et considérants :

Un sondage détaillant les opinions des militants sur les actions à entreprendre et sur la politique du Réseau n'a encore jamais été réalisé. Aussi un projet de questionnaire dans ce sens a été envoyé le 7 septembre comme document de travail à la liste stratégie. Ce projet de questionnaire n'a reçu que des réponses favorables, puis a été étudié lors de la réunion stratégie du 21 septembre 2013.

Contrairement aux deux questionnaires sur la régionalisation, envoyés par le comité refondation aux groupes, ce questionnaire n'a pas pu être envoyé car il n'existe pas de comité stratégie. L'absence de comité stratégie pour une fédération de l'importance du Réseau peut surprendre.

Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre que le Réseau "Sortir du nucléaire" s'engage à créer un « Comité stratégie », dont ses participants seront chargés d'élaborer des projets d'orientations pour le Réseau et de les diffuser?

Motion n°7 d'orientation

Le Réseau doit adopter la revendication d'arrêt immédiat et définitif du nucléaire

VOTE :

Êtes-vous POUR ou CONTRE l'adoption de la proposition suivante : "L'assemblée générale du Réseau Sortir du nucléaire adopte la revendication de l'arrêt immédiat et définitif du nucléaire, en prenant pour exemple le cas du Japon qui a arrêté ses 54 réacteurs en environ un an en 2011-2012" ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
24	26	29	79

<i>Votes exprimés</i>	50	<i>Taux d'abstention</i>	36,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	48,0%	<i>Pour / Votants</i>	30,4%

REJETE

MOTION N°7

Le Réseau doit adopter la revendication d'arrêt immédiat et définitif du nucléaire

Tchernoblye

Arguments et considérants :

La catastrophe de Fukushima démontre de façon définitive et irréfutable qu'un drame comparable est possible à chaque instant en France. Le Réseau Sortir du nucléaire ne peut prétendre être une organisation antinucléaire que s'il défend les revendications permettant d'éviter le pire scénario (*). Le Réseau doit donc revendiquer l'arrêt immédiat et définitif du nucléaire, en se basant sur le processus qui a eu lieu au Japon après le 11 mars 2011 : les 54 réacteurs du pays ont été arrêtés en environ un an. La France, qui compte 58 réacteurs, peut donc en faire autant : si 130 millions de Japonais peuvent vivre sans nucléaire, c'est forcément aussi le cas de la France qui compte deux fois moins d'habitants.

(*) Le Réseau doit adopter les revendications qu'il estime nécessaires, sans les édulcorer en fonction de ce qui peut sembler possible dans le contexte actuel. Ce contexte pourrait évoluer très vite et il serait alors dommageable que les revendications du Réseau ne soient pas à la hauteur...

Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG :

Êtes-vous POUR ou CONTRE l'adoption de la proposition suivante : "L'assemblée générale du Réseau Sortir du nucléaire adopte la revendication de l'arrêt immédiat et définitif du nucléaire, en prenant pour exemple le cas du Japon qui a arrêté ses 54 réacteurs en environ un an en 2011-2012"

Motion n°9 d'action et campagne

Promotion des alternatives pour la sortie du nucléaire

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que le Réseau "Sortir du nucléaire" lance une campagne d'information basée sur la promotion des alternatives, en recherchant et s'entourant de partenaires pour donner plus de poids à cette campagne ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
30	17	30	77

<i>Votes exprimés</i>	47	<i>Taux d'abstention</i>	39,0%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	63,8%	<i>Pour / votants</i>	39,0%

REJETE

MOTION N°9

Promotion des alternatives pour la sortie du nucléaire

SDN Paris (SNP) + Confluence pour sortir du nucléaire + CIREN

Objectif :

*Fédérer le plus large public possible par une communication basée sur les solutions plutôt que sur les problèmes. *Faire la promotion de tout ce qui peut participer à la sortie du nucléaire de manière écologique. *Faire passer le message que la sortie du nucléaire est une solution d'avenir, qu'une vraie transition énergétique écologique apporte un plus aux citoyens par une diminution de ses besoins, de sa consommation et de sa dépendance aux fournisseurs d'énergies.

Proposer pour cela des communications publiques suggestives, véhiculant des valeurs et images positives (radio affichage tv internet sponsoring....) Rechercher des partenaires (ONG, entreprises...) ayant le même but de sortie du nucléaire et/ou qui travaillent dans la promotion, la fabrication, la vente exclusive de systèmes ou produits permettant de réelles économies d'énergie, efficacité énergétique, ou utilisation d'énergies renouvelables, afin de financer une diffusion la plus large possible de ces messages.

Cette campagne d'information basée sur la promotion des alternatives ne remet bien sur pas en question les autres communications faites par le réseau concernant les risques et danger du nucléaire mais vient en complément.

Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) : 1 phase recherche de partenaires 1 phase réalisation
1 phase diffusion en fonction du budget qui sera défini par les partenaires et la hauteur de leur implication financière.

Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne. Xavier SAINT-MARC

Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG :

Etes-vous POUR ou CONTRE que le Réseau « Sortir » du nucléaire lance une campagne d'information basée sur la promotion des alternatives, en recherchant et s'entourant de partenaires pour donner plus de poids à cette campagne ?

Motion n°11 d'action et campagne

Pour l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans

VOTE : Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la motion n°11 (amendée) pour l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans ?

Amendements : suppression de la phrase avec au moins 10% du budget / budget minimal de 20000 € pour 1e année, de 30000 € pour la 2e année, de 40000 € pour la 3e année. Suppression du 5e paragraphe "Par ailleurs, seront bannies...politique stratégique du Réseau".

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
20	34	22	<i>76</i>

<i>Votes exprimés</i>	<i>54</i>	Taux d'abstention	28,9%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	<i>37,0%</i>	<i>Pour / votants</i>	<i>26,3%</i>

REJETE

MOTION N°11

Pour l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans

Les Alternatifs (France) + A.V.E.N.I.R (84) + Collectif National Stop Melox (49) + Collectif Ende Doman (32) + SDN Moselle (57) + Tchernoblaye (33) + SDN Touraine (37) + Association AMPER (57) + Nature et vie (67) + SDN Diois (26) + Csdn 79

Arguments et considérants :

- Considérant la Motion de campagne n°3 adoptée par l'assemblée générale d'Angers le 29 Janvier 2012 avec 67 % des voix, - Considérant que celle-ci a fait l'objet d'obstacles dans sa mise en oeuvre par le Conseil d'Administration alors que la fonction première de celui-ci est statutairement de faire le maximum pour mettre en application les décisions d'AG (Article 10-15 des statuts),
- Considérant que les motifs non avoués de ces obstacles sont avant tout des motifs d'ordre politique, - Considérant que l'assemblée générale est souveraine et qu'il lui appartient à elle seule de définir la politique stratégique du Réseau, il apparaît important de clarifier et d'affirmer la stratégie politique du Réseau Sortir du Nucléaire.

En conséquence, nous soumettons à l'avis de l'assemblée générale réunie à Lyon les 18 et 19 Janvier 2014 la motion d'orientation et de campagne suivante : - Attendu que nous sommes bien conscients que toutes les INB, quel que soit leur âge, présentent des risques d'accidents élevés,

- Attendu qu'il convient aussi de s'opposer clairement et fermement aux nouveaux projets : EPR, ICEDA, BURE, ASTRID, ITER, lignes à haute tension,..... - Attendu que l'objet du Réseau Sortir du Nucléaire est de renforcer et de dynamiser toutes les luttes antinucléaires en France en toute indépendance, que celui-ci ne doit souffrir d'aucune pression de quelque parti politique que ce soit, le Réseau Sortir du Nucléaire réaffirme son exigence, face au pouvoir politique et à celui du lobby nucléaire, de fermer immédiatement tous les réacteurs âgés de plus de 30 ans.

Cette exigence devra être rappelée lors de toute manifestation nationale organisée par le Réseau et toutes manifestations décentralisées soutenues par celui-ci. Elle sera rappelée également dans tout communiqué de presse émis par le Réseau ou cosigné par celui-ci.

Par ailleurs, seront bannies dans toute action ou communication les expressions suivantes : transition énergétique, transition écologique, développement durable ou soutenable,ou tout autre terme pouvant créer la confusion sur la politique stratégique du Réseau. Le Réseau Sortir du Nucléaire se devra de mettre en avant et de publier les scénarios démontrant la faisabilité de l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans et de leurs incidences sur l'emploi.

Attendu que le nombre de réacteurs de plus de 30 ans est maintenant de 25, le Réseau se devra de consacrer un maximum de moyens en direction des collectifs qui animent les luttes autour de ces 25 réacteurs. En cas d'absence de collectif constitué en lutte contre une INB concernée, il se devra de faire le maximum pour aider le plus rapidement possible à sa constitution et à sa mobilisation.

Le Réseau Sortir du Nucléaire se devra d'organiser et de prendre en charge au moins une fois par an une action nationale regroupant toutes les actions militantes menées autour des INB de plus de 30 ans simultanément le même jour. Enfin, le Réseau Sortir du Nucléaire s'engage à fournir à chaque groupe en lutte une banderole portant spécifiquement la revendication : « Arrêt Immédiat des réacteurs de plus de 30 ans ». (voir maquette ci- dessous)

Le budget alloué à l'ensemble de ces actions d'envergure nationale ne saurait être inférieur à 10 % du budget prévisionnel annuel.

Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) : Calendrier : une fois par an minimum pour l'action de terrain. Communication : permanente

Coût envisagé : est mentionné dans la motion.

Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne : Il faudra collaborer étroitement avec les collectifs en oeuvre auprès des INB de plus de trente ans, les aider s'ils ont des difficultés.

Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG : Etes-vous pour ou contre la proposition suivante : - Attendu que nous sommes bien conscients que toutes les INB, quel que soit leur âge, présentent des risques d'accidents élevés et qu'il y a Urgence à les fermer,

- Attendu qu'il convient aussi de s'opposer clairement et fermement aux nouveaux projets : EPR, ICEDA, BURE, ASTRID, ITER, lignes à haute tension,.....

le Réseau Sortir du Nucléaire réaffirme son exigence , face au pouvoir politique et à celui du lobby nucléaire, de fermer immédiatement tous les réacteurs âgés de plus de 30 ans.

Cette exigence devra être rappelée lors de toute manifestation nationale organisée par le Réseau et toutes manifestations décentralisées soutenues par celui-ci. Elle sera rappelée également dans tout communiqué de presse émis par le Réseau ou cosigné par celui-ci.

Par ailleurs, seront bannies dans toute action ou communication les expressions suivantes :

transition énergétique, transition écologique, développement durable ou soutenable,ou tout autre terme pouvant créer la confusion sur la politique stratégique du Réseau.

Le Réseau Sortir du Nucléaire se devra de mettre en avant et de publier les scénarios démontrant la faisabilité de l'arrêt immédiat des réacteurs de plus de 30 ans et de leurs incidences sur l'emploi. Attendu que le nombre de réacteurs de plus de 30 ans est maintenant de 25, le Réseau se devra de consacrer un maximum de moyens en direction des collectifs qui animent les luttes autour de ces 25 réacteurs. En cas d'absence de collectif constitué en lutte contre une INB concernée, il se devra de faire le maximum pour aider le plus rapidement possible à sa constitution et à sa mobilisation. Le Réseau Sortir du Nucléaire se devra d'organiser et de prendre en charge au moins une fois par an une action nationale regroupant toutes les actions militantes menées autour des INB de plus de 30 ans simultanément le même jour. Enfin , le Réseau Sortir du Nucléaire s'engage à fournir à chaque groupe en lutte une banderole portant spécifiquement la revendication : « Arrêt Immédiat des réacteurs de plus de 30 ans ».(voir maquette ci- jointe)

Le budget alloué à l'ensemble de ces actions d'envergure nationale ne saurait être inférieur à 10 % du budget prévisionnel annuel.

Motion d'orientation n°16

Exiger un référendum pour abolir les armes nucléaires

Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION que la France s'engage activement dans le processus d'interdiction et d'abolition des armes nucléaires et que le Réseau « Sortir du nucléaire » soutienne par tous moyens à sa disposition la campagne en cours (campagne RAHAN) pour exiger et obtenir un référendum sur la question suivante : "Approuvez-vous que la France participe avec les autres États concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?" ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
28	24	28	80

Votes exprimés	52	Taux d'abstention	35,0%
Pour / Votes exprimés	53,8%	Pour / Votants	35,0%

REJETE

MOTION N°16

Exiger un référendum pour abolir les armes nucléaires

ACDN + Collectif STOP-EPR ni à Penly ni ailleurs + SDN Lot + A.V.E.N.I.R + CSDN79

Arguments et considérants :

Attendu que :

- "En cette période critique, face aux risques croissants d'accidents et de confrontations militaires, et devant la nécessité de nouvelles orientations énergétiques et stratégiques, nous, citoyens, scientifiques, élus, associations, entreprises... voulons une décision immédiate de sortie urgente du nucléaire civil et militaire" (Charte du Réseau) ;
- un lien organique délibéré unit le nucléaire militaire et le nucléaire civil (1) ; - les technologies nucléaires sont duales, de sorte que tout État qui se les approprie peut être tenté ou soupçonné, à l'instar de l'Iran, de vouloir se procurer la bombe atomique; - le nucléaire tant civil que militaire a d'ores et déjà pollué la planète et fait d'innombrables victimes, la plupart anonymes et non reconnues (2) ; - le nucléaire tant civil que militaire est intrinsèquement dangereux et fait peser sur l'humanité entière un risque permanent d'autodestruction, de manière insidieuse et progressive ou brutale et définitive ; - le seul moyen d'échapper à ces dangers incommensurables est d'aller le plus vite possible vers une France, une Europe et un monde sans armes ni centrales nucléaires ; - loin d'en avoir pris conscience, le président de la République s'obstine comme ses prédécesseurs et son entourage à vouloir conserver tant les armes que les centrales nucléaires de la France (3) ; - il a

même déclaré indispensable la modernisation de l'arsenal français, faisant ainsi de la France le principal obstacle à l'élimination des armes nucléaires et justifiant du même coup la prolifération de ces armes dans les Etats qui n'en sont pas encore dotés ; - la France pousse l'hypocrisie jusqu'à dénoncer les massacres de masse quand ils sont perpétrés par des moyens chimiques et par un Etat non doté d'armes nucléaires, mais à les autoriser quand ils sont exécutés par un Etat doté d'armes nucléaires et d'un siège permanent au Conseil de sécurité (4); - le peuple français n'a jamais été consulté sur cette politique hypocrite, absurde et criminelle qui fait de lui le financeur, le complice, et la victime potentielle de crimes contre l'humanité et de catastrophes nucléaires ; - ainsi, le seul moyen d'échapper à la dictature nucléaire qu'une caste impose à notre pays comme au reste du monde, c'est d'en appeler au peuple souverain, par la voie du référendum ;

- selon des sondages convergents (WorldPublicOpinion 2008; IFOP 2012), plus de huit Français sur dix sont favorables à l'abolition des armes nucléaires, y compris françaises; - cette très forte proportion d'avis favorables en dépit de l'omerta qui entoure le sujet rend hautement probable une victoire du OUI, malgré la puissance financière et médiatique du lobby nucléaire, à un référendum demandant la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires, ce qui est loin d'être le cas pour un référendum qui porterait seulement sur le désarmement nucléaire unilatéral de la France, ou encore, en l'état de désinformation du public, sur la fermeture de toutes les centrales nucléaires;

- à cela s'ajoutent les arguments d'actualité comme le coût du nucléaire militaire, et la pression internationale croissante, alors que près de 130 Etats réunis pour la première fois avec les ONG à Oslo en mars 2013 ont exigé l'abolition des armes nucléaires en raison de leurs effets catastrophiques et inhumains ;

- il est vrai que les résultats d'un référendum ne sont jamais acquis d'avance, mais une victoire du NON ne ferait que perpétuer pour deux ans (délai de prescription pour une nouvelle consultation référendaire sur le même sujet) la politique militaire officiellement poursuivie par la France, sans consultation, depuis plus de cinquante ans ;

- en revanche, une victoire du OUI ouvrira des perspectives politiques décisives à la sortie du nucléaire militaire, mais aussi à la sortie du nucléaire civil dans la mesure où la campagne préalable pour obtenir un référendum sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires, puis la campagne en faveur du OUI à ce référendum, auront ouvert un débat national public, médiatique et politique, sur la dangerosité intrinsèque du nucléaire tant civil que militaire et sur l'urgence d'en sortir (5) ;

- des forces militantes et politiques sont d'ores et déjà mobilisées pour la tenue de ce référendum (6) ;

Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) : Le soutien du Réseau peut être immédiat. Il lui est demandé de soutenir la campagne RAHAN existante (voir la note 5) "par tous moyens à sa disposition". Il s'agit notamment du site Internet du réseau, où une pétition (Appel à référendum), un appel au jeune tournant, etc. pourraient être placés; d'articles à paraître dans la revue; de circulaires électroniques aux groupes, les invitant à relayer l'Appel à référendum, à interpeller les responsables politiques, notamment pendant les campagnes électorales à venir en 2014, etc. La plupart de ces initiatives peuvent entrer dans le cadre des tâches habituelles des salariés. Les dépenses supplémentaires induites seraient donc quasi nulles ou très limitées (au maximum de l'ordre de quelques milliers d'Euros). Toutefois, si le réseau décide de "s'investir" dans cette action, rien ne lui interdit d'investir davantage en termes de documents à diffuser, de subventions, de remboursements de frais pour réunions physiques, ou de salaires.

Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne : Jean-Marie Matagne, Alain Dalibard, Julie Thomas, Daniel Robert, Aude Labat + un(e) salarié(e) à mi- temps ou à temps complet, dans la mesure où le réseau accepterait de financer au moins en partie cet emploi.

Phrase de synthèse soumise au vote de l'AG :

Voulez-vous que la France s'engage activement dans le processus d'interdiction et d'abolition des armes nucléaires et que le Réseau « Sortir du nucléaire » soutienne par tous moyens à sa disposition la campagne en cours (campagne RAHAN) pour exiger et obtenir un référendum sur la question suivante : *"Approuvez-vous que la France participe avec les autres États concernés à l'élimination complète des armes nucléaires, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ?" ?*

Motion n°17 d'action et campagne

Action aux côtés des mouvements antinucléaires indiens, accompagné de la réalisation d'un film documentaire et d'un support sur le web (recherche-action)

Etes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION une action aux côtés des mouvements antinucléaires indiens, accompagnée de la réalisation d'un film documentaire et d'un support sur le web (recherche-action) ?

Pour	Contre	Abstention	Votants
19	24	32	75
<i>Votes exprimés</i>	43	<i>Taux d'abstention</i>	42,7%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	44,2%	<i>Pour / votants</i>	25,3%

REJETE

MOTION N°17

Action aux côtés des mouvements antinucléaires indiens, accompagné de la réalisation d'un film documentaire et d'un support sur le web (recherche-action)

Bien Profond

Objectif :

L'objectif est de lancer une dynamique de soutien actif aux mouvements anti-nucléaires indiens, notamment à l'aide de la réalisation d'un film documentaire - le film étant utilisé comme outil actif et pas seulement comme résultat. Nous nous focaliserons, en particulier, sur le site prévu par Areva pour l'implantation d'une centrale

Calendrier et coûts envisagés (incluant une estimation du temps de mise en oeuvre par les salariés et les bénévoles) : 5000 euros sur trois ans
Personnes prêtes à s'impliquer concrètement dans la préparation et la réalisation de cette campagne : Yann Forget, Michel Boccara

Phrase de synthèse qui sera soumise au vote de l'AG :

Etes-vous pour ou contre une action aux côtés des mouvement antinucléaires indiens, accompagnée de la réalisation d'un film documentaire et d'un support sur le web (recherche-action) ?

Le nouveau conseil d'administration 2014

Cooptation de Xavier Saint-Marc au Conseil d'administration comme Nouveau suppléant de François Mativet

VOTE : Êtes-vous POUR, CONTRE, ABSTENTION la cooptation de Xavier Saint-Marc (Sortir du nucléaire Paris) en tant qu'administrateur suppléant de François Mativet ?

Pour	Contre	Abstention	<i>Votants</i>
58	1	19	<i>78</i>

<i>Votes exprimés</i>	59	<i>Taux d'abstention</i>	24,4%
<i>Pour / Votes exprimés</i>	98,3%	<i>Pour / Totants</i>	74,4%

ADOPTE

Elections de 2 binômes

Votants : 69

Nombre de votes valides : 57

Nombre de bulletins nuls : 6

Nombre de bulletins blancs : 6

Conformément à l'article 13.4 du règlement intérieur, un candidat ne peut être élu sans recueillir un nombre de voix au moins égal à 40 % du nombre de votants.

- Election de Jean-Louis Gaby (Solaire 2000) comme titulaire et Alain Joffre (Sortir du nucléaire Sud Ardèche) comme suppléant : 54 voix (78,26 % des votants)
- Élection d'Anne Meyssignac (Collectif Corrézien Sortir du nucléaire) comme titulaire et Martin de Lavarde (Collectif Corrézien Sortir du nucléaire) comme suppléant: 40 voix (57,97 % des votants)

NB : Hervé Prat (Serre Vivante – Jura) comme titulaire et Michèle Rollet (Serre Vivante – Jura) comme suppléante ont annoncé qu'ils retireraient leurs candidatures lors de l'AG.

Le nouveau conseil d'administration est composé de :

- **Élus jusqu'en 2015 :**

Martial Chateau - Sortir du nucléaire 72 - Région Pays de la Loire
Suppléant : Pierric Duflos - Sortir du nucléaire Drôme-Ardèche (26-07) – Rhône-Alpes.

- **Élus jusqu'en 2015 :**

Steven Mitchell - Collectif Stop EPR 2 (76) - Région Haute Normandie
Suppléante : Sophie Morel - Les Désobéissants (14) - Région Basse Normandie

- **Élus jusqu'en 2016 :**

Cédric Lucas - Rhône-Alpes sans nucléaire (69) - Région Rhône-Alpes
Suppléant : Remi Filliau - Déboulonneurs Touraine - Région centre.

- **Élus jusqu'en 2016 :**

Marc Saint Aroman - Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées (31) - Région Midi-Pyrénées
Suppléant : Daniel Roussée - Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées (31) - Région Midi-Pyrénées.

- **Élus jusqu'en 2016 :**

François Mativet - Sortir du nucléaire 89 - Région Bourgogne
Suppléant : Xavier Saint-Marc - Sortir du nucléaire Paris

- **Élus jusqu'en 2017 :**

Jean-Louis Gaby - Solaire 2000 - Région Auvergne
Suppléant : Alain Joffre - Sortir du nucléaire Sud Ardèche - Région Rhône-Alpes

- **Élus jusqu'en 2017 :**

Anne Meyssignac - Collectif Corrézien Sortir du nucléaire - Région Limousin
Suppléant : Martin de Lavarde - Collectif Corrézien Sortir du nucléaire - Région Limousin

- Fin du document des décisions d'AG -